

13.12.2021 - 18:33 Uhr

Fourrure : le Conseil national s'engage résolument pour le bien-être animal



La Suisse s'engage résolument pour le bien-être animal !

QUATRE PATTES se réjouit de la décision du Conseil national d'interdire l'importation de produits à base de fourrure

Zurich, le 13 décembre 2021 – Le Conseil national a aujourd'hui clairement adopté la motion visant à interdire l'importation de produits à base de fourrure fabriqués de manière cruelle. L'organisation mondiale de protection des animaux QUATRE PATTES se réjouit de la décision du Conseil national et espère que le Conseil des États approuvera également cette motion. Ainsi, la Suisse aurait la chance de devenir un exemple international en matière de bien-être animal et de santé publique et de jouer un rôle de pionnier dans l'Europe entière.

« La vraie fourrure est depuis longtemps démodée et socialement inacceptable », déclare Dominik del Castillo, chargé de la campagne en faveur des animaux sauvages chez QUATRE PATTES en Suisse. La majorité (83%) des Suisses rejette la fourrure véritable, selon un récent sondage commandé par QUATRE PATTES. Le Conseil national confirme ainsi ce qui est déjà une évidence pour une grande partie de la population suisse : la vraie fourrure n'a plus la cote dans la mode.

Les animaux élevés dans des fermes à fourrure souffrent toute leur vie, pour ensuite mourir d'une mort atroce au nom de la mode. Leurs besoins biologiques sont systématiquement ignorés tout au long du processus. « Le vison fait partie d'une espèce de martres adaptée à la vie dans les zones humides et est un excellent nageur. Cette espèce a même des orteils palmés et pourtant les visons enfermés dans des fermes à fourrure ne voient pas l'eau de toute leur vie », explique encore le biologiste. « Les renards roux aiment creuser des tanières ; dans les fermes à fourrure, ils marchent sur des sols grillagés qui leur blessent les pattes ». Une telle détention serait impensable en Suisse. En acceptant cette motion, la Suisse prouve que la cruauté envers les animaux n'est pas non plus tolérée à l'étranger.

Les fermes d'élevage d'animaux à fourrure sont des lieux de reproduction potentiels pour les zoonoses et présentent des risques pour la santé humaine. Un rapport de la FAO, de l'OIE et de l'OMS sur le Sars-COV-2 a conclu que les fermes à fourrure présentent un risque élevé pour l'introduction et la propagation du virus. L'abattage massif de millions de visons au Danemark l'hiver dernier l'a clairement démontré.

Il existe de nombreuses raisons bien fondées d'interdire l'importation de produits à base de fourrure fabriqués de manière cruelle. Il est donc d'autant plus salutaire que le Conseil national les ait reconnues et agisse maintenant en prenant des mesures concrètes. QUATRE PATTES exhorte le Conseil des États à faire de même en se prononçant en faveur d'une interdiction d'importation des produits à base de fourrure pour lesquels des animaux ont souffert. Ce faisant, la Suisse entrerait dans l'histoire et donnerait l'exemple en matière de normes de bien-être animal et de santé publique.

L'organisation QUATRE PATTES a déjà beaucoup accompli dans le passé pour obtenir des améliorations au niveau de l'industrie textile. QUATRE PATTES a, par exemple, contribué, en collaboration avec d'autres organisations, au succès du programme « Fur Free Retailer » au niveau international. Dans ce cadre, plus de 1'500 marques se sont engagées à ne plus utiliser de fourrure. « La campagne « Wear it Kind » vise à encourager les marques à réduire considérablement l'utilisation de matériaux dérivés d'animaux, à améliorer les pratiques de leur chaîne d'approvisionnement et, sur le long terme, à remplacer les produits d'origine animale par des matériaux durables et éthiques ». Outre l'industrie de la fourrure, il existe de nombreuses autres pratiques empreintes de cruauté telles que la plumaison à vif des oies, le mulesing, qui consiste à découper de grandes parties de la peau périnéale des jeunes agneaux mérinos pour éviter l'infestation par les mouches, ainsi que la mise à mort et les conditions de détention ignobles des animaux exploités pour la production de cuir.

Avec « Wear it Kind », QUATRE PATTES veut promouvoir un mouvement de mode éthique et respectueux des animaux et s'assurer que le bien-être animal soit une priorité absolue !

Les consommateurs et consommatrices peuvent signer la pétition « Wear it Kind » [ici](#).

Les acteurs de l'industrie de la mode peuvent s'engager dans la protection animale [ici](#).

Au sujet de QUATRE PATTES

QUATRE PATTES est l'organisation mondiale de protection des animaux sous influence humaine directe, qui révèle leurs souffrances, sauve les animaux en détresse et les protège. Fondée en 1988 à Vienne par Heli Dugler et des amis, l'organisation plaide pour un monde où les humains traitent les animaux avec respect, compassion et compréhension. Les campagnes et projets durables se concentrent sur les chiens et chats errants ainsi que sur les animaux de compagnie, les animaux de rente et les animaux sauvages – tels que les ours, les grands félins et les orangs-outans – vivant dans de mauvaises conditions de détention ainsi que dans les zones de catastrophe et de conflit. Avec des bureaux en Afrique du Sud, Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Bulgarie, Kosovo, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suisse, Thaïlande, Ukraine, USA et Vietnam ainsi que des refuges pour animaux en détresse dans onze pays, QUATRE PATTES fournit une aide rapide et des solutions durables. La Fondation est en outre un partenaire d'Arosa Terre des Ours, le premier refuge en Suisse qui offre aux ours sauvés de mauvaises conditions de détention un environnement adapté à l'espèce. www.quatre-pattes.ch

Photos

Les images en haute résolution peuvent être téléchargées [ici](#).

Copyright: voir métadonnées

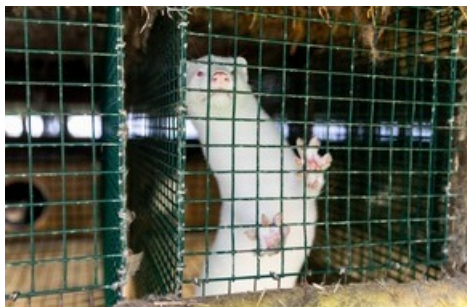
L'utilisation des photos est gratuite. Elle ne peut être utilisée que pour les rapports portant sur ce communiqué de presse. Pour ce rapport uniquement, une licence simple (non exclusive, non transférable) et incessible est accordée. Une réutilisation future des photos et des vidéos n'est autorisée qu'avec l'accord écrit préalable de QUATRE PATTES.

Le droit autrichien est appliqué sans ses normes de référence, le lieu de compétence juridictionnelle est Vienne.

Contact Médias

Sylvie Jetzer
Communication Suisse
QUATRE PATTES
Enzianweg 4
8048 Zurich
043 311 80 90
sylvie.jetzer@vier-pfoten.org
www.quatre-pattes.ch

[Medieninhalte](#)



QUATRE PATTES se réjouit de la décision du Conseil national d'interdire l'importation de produits à base de fourrure. © FOUR PAWS | Fred Dott



Les animaux élevés dans des fermes à fourrure souffrent toute leur vie. © FOUR PAWS | Fred Dott



Les animaux élevés dans des fermes à fourrure souffrent toute leur vie. © FOUR PAWS | Fred Dott

[Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004691/100882806](https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004691/100882806) abgerufen werden.